

Nombre de membres :
- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 15
- pouvoirs : 1
- absents : 7
- prenant part à la délibération : 16

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 décembre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

Date de la convocation : 14 novembre 2023 - **Date de l'affichage :** 26 décembre 2023

Membres Présents :

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent, LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, LUNARDI Karine, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe

Membres ayant donné procuration : VOISIN Nicolas à ESTEBAN Jean-Jacques

Membres absents :

CONGE Pascal, DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, PIEYRE Laurence, URSCH Jacky, VERGNET Anne

M. Éric GASIGLIA est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2023_47 - Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 27 novembre 2023

Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises, depuis la réunion du Conseil Municipal du 27 novembre 2023, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet	Fournisseurs ou bénéficiaires	Montant	Durée
2023_19	23/11/2023	Marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements extérieurs du Théâtre des arènes	Philippe RUBIO architectes	49 500€ HT soit 59 400€ TTC	
2023_20	23/11/2023	Signature d'une convention de partenariat – Spectacle « Bateau »	EPA Hérault Culture - CCPL	Gratuit	25/11/2023

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le

ID : 034-200086296-20231221-DLB2023_47-DE

2023_21	28/11/2023	Tarifs spectacle « 2000 ans après moi » Association Cheesecake		Plein tarif : 10€ - de 13 ans : gratuit	08/12/2023
2023_22	28/11/2023	Tarifs spectacle « Nowell Nowell » Mora Vocis		Plein tarif : 10€ - de 13 ans : gratuit	15/12/2023

Le conseil municipal prend acte

M. le Maire
Jean-Jacques ESTEBAN

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier
dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le
représentant de l'Etat et sa publication.

